



Séances d'escalade annulées à compter du 1er mars 2016

publié le 03/03/2016

Descriptif :

Suite à un accident, M. Pellequer ne peut pas assurer l'encadrement de l'activité escalade. Les séances du mercredi après-midi sont donc annulées jusqu'à une date non encore fixée.

Vous serez informés de la reprise de l'activité.

Merci pour votre compréhension.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.